

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

CONSEIL MUNICIPAL

NOTE POUR LA SEANCE DU
9 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 9 décembre à dix heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Marc GIROUD, maire.

Présents : François-Xavier AMMANN, Jean-Jacques BARREAUX, Magali BERGE, Audrey COLNAT-RATTIER, Michelle DAUVERGNE, Sylvain DEMULDER, Denis DIAMORO, Bernard DRUGE, Véronique GIRAUD, Marc GIROUD, Alain VAILLANT.

Absents : Emmanuelle AGUILAY (pouvoir à Alain VAILLANT), Nathalie CHARTIER, Olivier MARTIN-DURIE (pouvoir à Sylvain DEMULDER), Francine WLODARCZYK (pouvoir à Bernard DRUGE).

EFFECTIF DU CONSEIL : 15, PRÉSENTS : 11, VOTANTS : 14

Le Conseil approuve le PV de la séance du 16 novembre 2023.

Michelle DAUVERGNE est nommée secrétaire de séance.

Décision modificative 3

Le maire expose que, cette année, bien plus que d'ordinaire, d'importantes modifications sont intervenues dans l'organisation des ressources humaines de la Commune, avec, pour chacune de ces modifications, une incidence financière :

- réorganisation du ménage à l'école : +8 000 € de dépenses de personnel (avec parallèlement la suppression d'un contrat extérieur d'environ 20 000 € en prestations extérieures) ;
- mesures gouvernementales sur les salaires en correction de l'inflation (en janvier et en juillet) : +7 000 € ;
- généralisation en 2023 de l'application du régime indemnitaire de la fonction publique territoriale : +2 500 € ;
- davantage de séances d'aide aux devoirs : +1 500 € ;
- un mois de nouvelle secrétaire (sur décembre) : +3 000 €.

Soit, au total, une somme d'environ +22 000 €.

Par ailleurs, la somme qui avait été positionnée sur le budget 2023 était (par erreur) inférieure de 7 000 € par rapport à 2022.

Le chapitre des dépenses de personnel doit donc être, aujourd'hui, abondé de 22 000 + 7 000 = 29 000 €.

Il est à noter, ce qui est l'essentiel, que l'exercice 2023 dégage, comme espéré, un excédent d'environ 90 000 € (intégrant la prise en compte les dépenses mentionnées ci-dessus).

Le maire souligne que le problème rencontré (et auquel il convient d'apporter une solution aujourd'hui) est d'ordre comptable, et n'est pas un problème de financement ou d'équilibre budgétaire.

DÉLIBÉRATION 2023-38 (finances)

Le maire présente les ajustements nécessaires à la bonne application du budget communal.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

APPROUVE la décision modificative suivante entre les différents comptes du budget communal :

Dépenses de fonctionnement

- | | |
|--------|---|
| 64111 | + 29 000,00 € (personnel) |
| 61521 | - 14 000,00 € (entretien et réparations des terrains) |
| 615221 | - 15 000,00 € (entretien des bâtiments) |

Désignations

Représentants au PNR du Vexin français

- DÉLIBÉRATION 2023-39 (administration)
 - Vu les statuts du Parc naturel régional du Vexin français,
 - Vu la délibération du 25 mai 2020,
- Le Conseil, après en avoir délibéré,
DÉSIGNE Marc GIROUD, titulaire, et Sylvain DEMULDER, suppléant, pour représenter la commune au sein des instances du PNR du Vexin français.

Représentants au Smirtom (déchets)

- DÉLIBÉRATION 2023-40 (administration)
 - Vu les statuts du syndicat mixte intercommunal de ramassage de traitement des ordures ménagères du Vexin (Smirtom)
 - Vu les statuts et notamment des compétences de la Communauté de communes Sausseron Impressionnistes (CCSI)
 - Vu la délibération du 25 mai 2020,
- Le Conseil, après en avoir délibéré,
PROPOSE Marc GIROUD, titulaire, et Alain VAILLANT, suppléant, pour participer à la représentation de la CCSI au sein des instances du Smirtom du Vexin.

Questions diverses

Dépôts sauvages

Plusieurs dépôts sauvages ont fait leur apparition. Une opération de nettoyage va être entreprise.

Panneau Stop sur la route venant de La Nacelle

Pour sécuriser le carrefour entre la route qui va à Épiais et celle qui va à la Nacelle et à Rhus, un stop sera mis en place.

Ramponne

À la suite des coups de vent de ces derniers temps, d'importants travaux de sécurisation (abattage et élagage) doivent être réalisés sur le chemin de Ramponne avant de pouvoir le rouvrir.

La Secrétaire de séance
Michelle DAUVERGNE

Le Maire
Marc GIROUD